

EELV les Assises nationales de l'écologie et des solidarités

Communiqué



EELV les Assises nationales de l'écologie et des solidarités

Objectif 2018 : les Assises nationales de l'écologie et des solidarités

Le parti Europe Ecologie-Les Verts va lancer, en ce début d'année, la préparation des futures Assises nationales de l'écologie et des solidarités, avec la mise en place de différents chantiers décentralisés, ouverts au monde associatif, aux syndicalistes, aux intellectuels, aux artistes, aux milieux économiques... Il s'agit, comme cela a été débattu lors des Journées d'été 2017, de réinventer l'écologie politique, depuis le temps que l'alerte écologiste a été lancée, puis enfin entendue par la société, mais dont l'urgence ne se traduit toujours pas, de façon significative, dans les politiques publiques.

Au plan gersois, et comme dans les autres départements, le groupe local EELV Gers a participé, à l'automne dernier, à l'élaboration d'une première contribution régionale. Les adhérents sont prêts à se lancer dans les chantiers décentralisés, avec la volonté de contribuer à l'indispensable changement de la société, avec, comme toujours, des propositions rationnelles et réalistes .

Fin 2018, cette démarche de co-construction doit aboutir, après plusieurs temps forts au printemps, à une convention de fondation d'un mouvement en phase avec le moment politique que traversent les principales sociétés industrielles.

Des sujets locaux

Par ailleurs, la région Occitanie et le département du Gers ne manquent pas de sujets de réflexions et d'actions, dans des domaines aussi variés que l'évolution de l'agriculture, les changements du monde économique, la transition énergétique, les infrastructures, l'aménagement du territoire, l'amélioration de la qualité de l'eau, le traitement des déchets, le devenir des loisirs motorisés polluants, les nouvelles intercommunalités, l'information et l'implication des citoyens,

Pour ces thèmes et beaucoup d'autres plus spécifiquement gersois (élevages industriels, prolongation du permis de recherche des hydrocarbures, projet de Parc Naturel Régional de l'Astarac, liaison ferroviaire Auch-Agen..) , il est souvent rappelé que, bien que datant de 2005, la loi constitutionnelle « Charte de l'environnement » est toujours applicable !

En ce début d'année, l'état d'esprit qui règne au sein d'EELV Gers est autant positif que volontariste, et les vœux formulés en direction des Gersois sont porteurs d'un fort message écologiste répondant aux enjeux majeurs de notre pays.

Fatma Adda - Conseillère régionale